

Taskforce Ibis chauve Suisse

Domaines d'activité

La réintroduction réussie de l'ibis chauve à Überlingen au Lac de Constance à partir de 2017 a donné naissance à une nouvelle voie migratoire traversant la Suisse. La route migratoire principale s'était stabilisée sur l'axe vallée du Rhin – cols des Grisons, avec un passage autour du massif de l'Alpstein. Avec la nouvelle route migratoire vers l'Espagne, les ibis chauves survoleront désormais davantage le Plateau suisse, du lac de Constance à Genève. De plus, certains ibis chauves restent plus longtemps en Suisse, voire y nichent. Cela nécessite donc un suivi.

Lorsque des individus se retrouvent en détresse, il faut parfois intervenir. De tels cas sont toutefois rares, comme ce fut le cas lors de la mort par électrocution de Sonic près de Hinterrhein ou lors de la fracture du bec de Montalcino, qui a pu être examinée dans la région de Sargans. L'équipe ibis chauves a donc demandé la mise en place d'un groupe de travail le long de la route migratoire afin de pouvoir venir en aide aux oiseaux en détresse ou d'évaluer la situation.

Comme les oiseaux sont équipés d'un émetteur, celui-ci peut être localisé. Grâce à l'**Animal Tracker**, le parcours de chaque animal est enregistré. Avec l'aide du centre opérationnel de l'ibis chauve, il est possible de déterminer les coordonnées approximatives du dernier signal.

*L'application **Animal Tracker** peut être téléchargée gratuitement sur Google Play et dans l'Apple Store, puis installée sur un smartphone ou une tablette.*

Link: <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.mpio.movebank>

La cellule d'intervention (Taskforce) a, en principe, deux missions principales :

- Intervenir rapidement lorsqu'il faut agir sans délai (par exemple en cas d'accident)
- Assurer la surveillance d'un animal donné, qui peut durer plusieurs jours.

Attention : la mission du groupe Taskforce est uniquement de nature exploratoire :

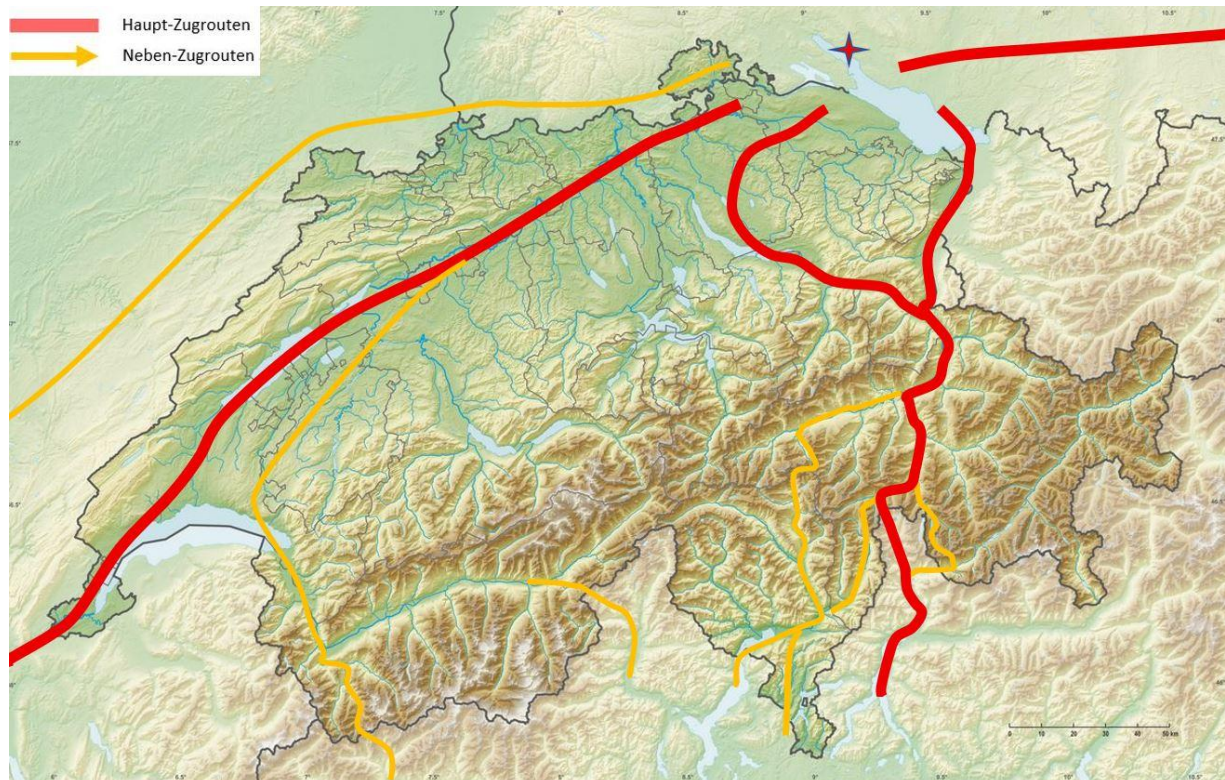
Si des animaux blessés ou morts doivent être récupérés, cette responsabilité incombe exclusivement au garde-chasse ou au responsable de la chasse, qui doit être averti..



Sonic, tué sur un pylône à moyenne tension



Corridors migratoires



Système d'alerte

a) Intervention rapide

Le facteur temps est déterminant pour le déclenchement de l'alerte. Le déclenchement de l'alerte doit être simple et ne doit pas passer par plus de deux intermédiaires. La personne prête à intervenir doit ensuite se mettre directement en relation avec le service qui a donné l'alerte afin d'obtenir des instructions précises sur la mission et la localisation exacte de l'oiseau. En effet, afin d'éviter tout abus, l'Animal Tracker ne communique la localisation qu'avec un certain retard. L'équipe Ibis chauves dispose toutefois d'informations plus précises.

=> **Procédure** : l'équipe Ibis chauves contacte le centre de coordination de la Taskforce, qui détermine qui peut être mobilisé pour intervenir. La personne disponible répond immédiatement à l'équipe Ibis chauves pour prendre connaissance de la mission.

b) Surveillance d'un ibis chauve

Pour le suivi à long terme de l'ibis chauve, une connaissance approfondie du terrain et une formation ornithologique sont indispensables dans la région concernée par l'étude. Cela permet également de limiter les déplacements.

=> **Procédure** : De la même manière que ci-dessus, mais sans trop de pression en termes de temps.

Vous souhaitez rejoindre notre équipe ?

Les membres de la Taskforce doivent avoir une expérience en ornithologie, ne pas craindre les intempéries et être disponibles. Les personnes intéressées sont priées de nous contacter par e-mail: info@waldrapp-schweiz.ch. Merci beaucoup, nous nous réjouissons de vous accueillir !